

CODE DE PROCÉDURE CIVILE

ALTER EGO 2009

Terme des recherches

Les recherches retenues pour la présente publication s'arrêtent comme suit:

- 1- Pour la Cour suprême du Canada, la Cour fédérale et la Cour d'appel du Québec: toutes les décisions rendues durant l'année 2009.
- 2- Pour les autres tribunaux, elles s'étendent à toutes les décisions recensées dans:
 - Alter Ego Plus/Procédure civile (A.E./P.C.): mise à jour n^{os} 1 à 4 (août 2009 à mars 2010).
 - Jurisprudence Express (J.E.) : n^{os} 1 à 50 (2009).
 - Droit du travail Express (D.T.E.) : n^{os} 1 à 50 (2009).
 - Banque Express (B.E.) : n^{os} 1 à 1105 (2009).
 - Répertoire électronique de jurisprudence du Barreau (REJB) : du 01/11/2008 au 31/10/2009.

N.B. Ceci inclut des jugements inédits des tribunaux judiciaires du Québec obtenus de SOQUIJ, ainsi que les décisions rapportées en texte intégral dans les différents recueils de jurisprudence (R.C.S., R.J.Q., R.D.F., R.D.I., R.R.A., R.J.D.T., etc.).

Contenu

Cet ouvrage contient:

- Une liste d'abréviations.
- Relativement à chaque article du *Code de procédure civile*, le cas échéant:
 - Un résumé succinct des décisions les plus pertinentes rendues par nos tribunaux; l'ordre de présentation passant du général au particulier.
 - Des renvois à des résumés apparaissant sous d'autres articles du Code.
 - Des références à la doctrine.
- Quelques textes législatifs susceptibles de compléter l'information offerte sur certains sujets.

Mode d'utilisation

La meilleure façon d'utiliser cet ouvrage serait probablement la suivante:

- Repérer, dans le *Code de procédure civile*, l'article qui devrait normalement fournir une réponse au problème posé et consulter l'*Alter Ego* à ce même numéro. En cas de connaissance insuffisante du contenu des dispositions du Code ou de doute quant à celles qui devraient s'appliquer, consulter l'index du Code.
- Si l'information n'est pas encore trouvée, ou si l'on veut la compléter ou la contrôler, la lettre **P.**, qui apparaît sous la majorité des articles du Code, indique la référence à un autre article sujet à application.



— Si les démarches qui précèdent n'ont pas porté fruit, on peut faire l'hypothèse que la question soulevée n'a pas été répertoriée dans ce volume. Il faudra alors recourir aux instruments traditionnels de documentation pour compléter l'information recherchée.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes suivantes qui ont collaboré à la préparation de cette nouvelle édition de l'Alter Ego, soit par leurs recherches, soit par leur contribution très efficace à la préparation matérielle et à la révision des textes de cet ouvrage: Brigitte Dubé, Johanne Girard, Guylaine Grenon et Pierre Fafard, techniciens juridiques, ainsi que Claudiane Bouchard, Réjeanne Larouche et David Rancourt.

PLAN DU VOLUME

| | |
|--|------|
| Table des abréviations | 7 |
| Jurisprudence et doctrine | 11 |
| Table de la doctrine | 1987 |
| Table de la jurisprudence | 1999 |

